

Environnement | Bordeaux : le bassin Adour-Garonne face au changement climatique



C'est au Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, que s'est tenue ce mardi, la réunion plénière du comité de bassin Adour-Garonne. L'ordre du jour ? Trouver les moyens de renforcer l'adaptation du bassin au changement climatique. Une rencontre qui tombait à point nommé en cette période de canicule et à laquelle participaient notamment Alain Rousset, Président de la Région NA, Martin Malvy, Président du comité de bassin, Fabienne Buccio, préfète de Nouvelle-Aquitaine, Étienne Guyot, Préfet de la Région Occitanie et coordonnateur du bassin Adour-Garonne et Guillaume Choisy, DG de l'agence de l'eau Adour-Garonne.

C'est donc à l'Hôtel de Région à Bordeaux, qu'a eu lieu ce mardi, la réunion plénière du comité de bassin Adour-Garonne. Une conférence qui, compte tenu du manque de pluies hivernales et des très fortes chaleurs de ce début d'été, s'était fixé pour objectif de faire le point sur les conséquences de la canicule sur les ressources en eau, ainsi que sur les mesures à prendre dans l'avenir, pour renforcer l'adaptation du bassin Adour-Garonne au changement climatique. Un contexte qui rendait la situation particulièrement urgente, comme l'a rappelé d'entrée de jeu Étienne Guyot, puisqu'à la date du 11 juillet dernier, 29 arrêtés de restriction de consommation d'eau étaient en vigueur dans 19 départements du bassin Adour-Garonne ; 6 nouveaux départements ayant pris ces mesures suite au temps chaud et sec de la première décade de juillet. « 16 sous-bassins sont en restriction totale et seuls 6 départements, sur le bassin Adour-Garonne, n'ont pas encore pris d'arrêtés de restrictions en 2019 : l'Ariège, l'Aude, la Gironde, la Lozère, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées », a-t-il précisé. Conséquences ? Un déséquilibre hydrologique à l'échelle du bassin qui serait de 200 à 250 millions de mètres cube par an et des perspectives à l'horizon 2050, guère plus enthousiasmantes ; un déficit de 1,2 milliards de mètres cubes étant envisagé « si nous ne modifions pas nos usages et manières de faire ». « Nous consommons actuellement 2,4 milliards de mètres cube par an. Le déficit sera donc égal à 50% de notre consommation d'aujourd'hui alors qu'il y aura 1,5 millions d'habitants en plus sur ce territoire et qu'avec la hausse des températures, végétaux, animaux et humains voudront consommer encore plus d'eau. Deux tiers des départements sont à cette heure en alerte. C'est une situation relativement inédite à la mi-juillet », a rajouté Martin Malvy pour qui il importe d'apporter des réponses collectivement.

Des réponses dans l'émergence de nouvelles ressources, mais aussi et surtout dans des politiques adaptées à la situation et déclinées sur les territoires, comme l'ont souligné les débats lors de la seconde séquence des [Assises de l'eau](#) qui s'est clôturée le 1er juillet dernier. Un enjeu important pour l'Adour-Garonne (20% du territoire et 10% des citoyens) qui risque d'être particulièrement impacté ; le budget de son agence de l'eau étant plus faible que celui de la plupart des autres agences, le

recettes étant calculées sur la base d'une redevance. « L'agence de l'eau Adour-Garonne a déjà engagé 70% de ses moyens opérationnels sur les assises 2019, alors que nous ne sommes qu'au mois de juillet », a déploré Martin Malvy. « L'eau devient un facteur limitant aussi bien pour les populations que pour le développement économique et aura des conséquences dramatiques sur les milieux aquatiques, les zones humides et la biodiversité. Avec ce que l'on nous annonce, la vie elle-même et les activités économiques seront gravement compromises », poursuit-il.



Les mesures déployées

Conscient de cet enjeu majeur, l'État, le Comité de Bassin Adour-Garonne et les Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie se sont donc engagés à soutenir une stratégie pour la gestion de l'eau dans le grand sud-ouest axée sur cinq priorités :

- Accompagner un plan d'économies d'eau dans ses différents usages
- Développer les mesures fondées sur la nature comme la restauration de zones humides, la végétalisation des villes ou la plantation de haies
- Optimiser les ressources existantes et mobiliser de nouvelles ressources pour sécuriser les différents usages, notamment en période d'étiages
- Soutenir l'émergence de nouvelles filières en s'appuyant sur les acquis de la recherche et des bonnes pratiques
- Lutter activement contre l'artificialisation et l'érosion des sols.

Des priorités qui ne sont pas exclusives mais constituent des mesures qui ont un effet de levier important pour apporter une réponse au déficit en eau du bassin actuel et futur.

Dans la poursuite et le suivi du Plan d'Adaptation au Changement Climatique, le Comité de Bassin a aussi acté la mise en place d'un groupe de travail pour déterminer l'ensemble des actions à mettre en œuvre pour les 6 sous bassins. Autre mission : le quantifier pour garantir la ressource en eau et le bon état des rivières d'ici 2050. Il devra rendre ses conclusions en décembre lors d'une prochaine séance du Comité de Bassin.

Trois vœux ont été également adoptés :

- Le premier sur la mobilisation des réserves hydroélectriques sous concession d'État pour prendre en compte le besoin d'eau pour sécuriser les différents usages.
- Le second sur la réforme de la PAC afin qu'elle puisse intégrer l'accompagnement des pratiques agricoles nécessaires à la reconquête de la bonne qualité des rivières.
- Enfin, un dernier vœu souligne les actions et la feuille de route présentées par le Ministre d'État, le 1er juillet dernier, en conclusion des Assises de l'eau et rappelle la spécificité du bassin Adour-Garonne. Un audit devant être mené d'ici 18 mois pour mesurer les effets des prélèvements sur le budget des agences de l'eau.

Ont également été évoqués, trois rendez-vous importants à la rentrée :

-le premier sur [l'Entente \(pour l'eau du bassin Adour-Garonne\)](#), pour faire le point sur son évolution un an après ; plusieurs opérations ayant déjà été engagées sous son égide (dont plusieurs appels à projets lancés en Aquitaine et Occitanie ainsi que la création d'une plate-forme de bonnes pratiques pour accompagner les professionnels dans les mutations à venir).

-le second, le 14 octobre à Arcachon où l'agence organisera un colloque sur l'eau et l'urbanisme.

-le dernier, le 18 novembre à Toulouse pour un colloque sur l'eau et la santé.

Emmanuelle Dia

Crédit Photo : E

Publié sur [aqui.fr](#) le 18/07/20

[Url de cet article](#)